

## Le controle constitutionnel renforce il la constitution ?

Par **June Invernizzi**, le **19/10/2013** à **12:58**

bonjour bonjour !

j'ai une dissertation à rendre en droit constit et je voulais solliciter vos conseils, critiques et autres ainsi que votre aide sur mon plan :

le sujet étant le controle constitutionnel renforce il la constitution ?

( j'ai mis des abréviations , pour éviter que ce soit trop long)

le contrôle de constitutionnalité apparaît comme :

### **I) une nécessité plus ou moins contestée mais fondamentale**

#### *a) nécessité fondamentale :*

Ce qui caractérise une démo libérale c'est la soumission de l'état au droit afin qu'il respecte les libertés individuelles .

cette soumission et ce respect sont fondés sur la constit a deux égards :

-d'abord dans le préambule ou la déclaration de droits qui la précède, la constitution établit ces droits fondamentaux

ensuite elle va organiser le pouvoir en le divisant de telle manière que le pouvoir arrête le pouvoir et qu'il ne puisse y avoir d'arbitraire . CAD que la constit répartit les compétences entre les diverses autorités :

-au parlement de faire la loi

-à l'exécutif de la faire appliquer en prenant les dispositions nécessaires (pouvoir réglementaire)

-au juge de trancher les conflits

cette répartition est en elle même garant de la liberté. D'ou la nécessité de la faire respecter CAD que le contrôle de constitutionnalité va comporter deux aspects :

1) veiller à ce que chacun des pouvoirs respectent bien les principes du préambules . c'est un aspect direct de la la protection des libertés.

2) Veiller à ce que la répartition des compétences voulues par la constitution soient bien respectée. c'est l'aspect régulation des compétences qui indirectement va protéger aussi la liberté ,

Cette nécessité de contrôle de la la conformité à la constitution >>> facilement admise pour les actes exécutifs. Lorsque le gouvernement utilise son pouvoir réglementaire il doit respecter la Constit et la loi qu'il a la charge d'appliquer. Et les citoyens peuvent attaquer l'état lorsque il y a eu manquement ( en france devant les tribunaux administratifs + conseil d'état) Nécessité de contrôler les actes du parlement plus difficile à accepter

#### *B) parfois contestée*

En effet parlement représente peuple , la V générale qui par déf ne peut mal faire .

pourquoi la contrôler ?

En outre qui pourrait la contrôler ? si c'est le juge on risque un gouvernement des juges .

En plus en France méfiance traditionnelle pour les tribunaux ou la loi a cause de Rousseau a un grand prestige .

De plus 90 % des lois sont gouvernementales puis adoptées par parlements.

## **II) les démos l'assurent de manière plus ou moins efficace.**

Le C de C se conçoit de deux manières :

De façon maximale , on doit donc vérifier que le législateur reste ds compétences en faisant la loi et que cette loi dans son contenu respecte la C.

Pour que ce contrôle soit efficace , on peut donner au peuple la possibilité de contester la loi.

De façon minimale on limite alors le contrôle à l'aspect de surveillance de répartition des compétences entre pouvoirs . pas de participation du citoyen.

### *a) façon maximale*

Le citoyen agit lui même pour protéger ses droits : soit il la défère à un organe politique soit le plus souvent à un juge selon deux techniques :

a) par voie d'exception ( contrôle à priori , posteriori , abstrait , concret etc)

b) par voie d'action

### *B) façon minimale*

Expérience française avec a) conseil c régulateur de compétences

c) le nouveau cc et la protection des citoyens depuis 1971

merci ! j'attends vos avis